

RCS : CLERMONT FERRAND

Code greffe : 6303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00909

Numéro SIREN : 830 677 969

Nom ou dénomination : VIEMARSI CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 22/03/2019 sous le numéro de dépôt 2246



Etats Financiers

31/12/2018

le gérant

SEREC Clermont-Ferrand
3 rue Patrick Depailler
Parc Technologique de la Pardieu
63000 Clermont-Ferrand
Tél 04 73 28 50 20
serec@serec-experts.fr

SEREC Commentry
56 rue Jean-Jaurès
03600 Commentry
Tél 04 70 05 31 51
commentry@serec-experts.fr

SEREC Paris-Roissy
88 rue de Paris
95380 Louvres
Tél 01 34 68 22 61
louvres@serec-experts.fr

SEREC Vichy
Le Saint Cloud
1 rue de la Grange aux Grains
03700 Bellerive-sur-Allier
Tél 04 43 50 01 01
vichy@serec-experts.fr

SEREC Paris
270 rue du Faubourg Saint Martin
75010 Paris
Tél 01 40 34 29 29
paris@serec-experts.fr

A member of



Independent legal & accounting firms





1 Faits caractéristiques de l'exercice

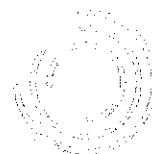
1.1 Évènements principaux

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2016-07 de l'ANC.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.



2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, déduction faites des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.2 Immobilisations corporelles

2.1.2.1 Principaux mouvements de l'exercice

ETAT NEANT

2.1.3 Tableaux des amortissements

ETAT NEANT

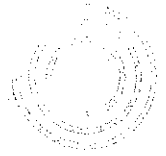
2.1.4 Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebuts
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence. ci-dessus)	-	256 700	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-

2.1.4.1 Informations relatives aux filiales et participations

2.1.4.1.1 Renseignements détaillés concernant les filiales et participations

N/A



2.1.4.1.2 Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations

N/A

2.1.5 Stocks

2.1.5.1 Stocks de produits achetés

N/A

2.1.5.2 Stocks de produits fabriqués

N/A



2.1.6 Produits à recevoir

ETAT NEANT



2.1.7 Créances

ETAT NEANT



2.1.8 Disponibilités et divers

ETAT NEANT

2.2 Passif

2.2.1 Capitaux propres

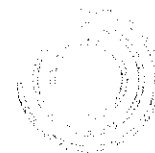
2.2.1.1 Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	-	1 000	-	1 000
Primes, réserves et écarts	-	-	-	-
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	-	32 212	-	32 212
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	-	33 212	-	33 212

2.2.1.2 Capital

Le capital est composé de 100 parts sociales de 10 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.



2.2.2 Provisions pour risques et charges

ETAT NEANT

2.2.3 Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
- A + d'1 à l'origine	217 852	217 852	-	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	-	-	-	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	-	-	-	-
Impôts sur les bénéfices	1 939	1 939	-	-
TVA	-	-	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	-	-	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	5 715	5 715	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	225 506	225 506	-	-



2.2.4 Charges à payer

ETAT NEANT

3 Informations relatives au compte de résultat

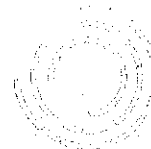
	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendues :	-	-	-
- Biens	32 500	-	32 500
- Services			
Chiffre d'affaires net	32 500	-	32 500

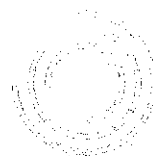
4 Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

N/A

5 Impôt sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts	34 151	-
Impôts : Au taux de :	-	-
Sur PVL	-	-
Résultat après impôts	34 151	-





6 Autres informations

6.1 Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi

N/A

Désignation de l'entreprise : EURL VIEMARSI CONSEIL		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12			
Adresse de l'entreprise 3 Rue Patrick DEPAILLER 63000 CLERMONT FERRAND		Durée de l'exercice précédent * 12			
Numéro SIRET * 8 3 0 6 7 7 9 6 9 0 0 0 1 6		Néant ☐			
		Exercice N clos le, 31/12/2018			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
			Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ •	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	256700	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI		
	TOTAL (II)		BJ	256700	BK
ACTIF CIRCULANT	STOCKS •	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	
		Autres créances (3)	BZ	CA	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	2018	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		
	TOTAL (III)	CJ	2018	CK	2018
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	258718	1A	258718
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	
(3) Part à plus d'un an :		CR			
Clause de réserve de propriété :	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise		EURL VIEMARSI CONSEIL		Néant ☐ *
		Exercice N 31122018		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....1000..)	DA	1000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	32212	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (II)	DL	33212	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (III)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	217852	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ B1)	DV	5715	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		
	Dettes fiscales et sociales	DY	1939	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	225506	
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	258718	
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	225506	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : EURL VIEMARSI CONSEIL				Néant ☐ *		
		Exercice N				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue	biens * services *	FD	FE	FF	
			FG	FH	FI	
			FJ	FK	FL	
	Chiffres d'affaires nets *		32500		32500	
	Production stockée *			FM		
	Production immobilisée *			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP		
	Autres produits (1) (11)			FQ		
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	32500
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	2464	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	7557	
	Salaires et traitements *			FY		
	Charges sociales (10)			FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *	GA		
			- dotations aux provisions	GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD		
	Autres charges (12)			GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	22478
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	14000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
	Total des produits financiers (V)			GP	14000	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	2327	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
	Total des charges financières (VI)			GU	2327	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	11672
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	34151

Désignation de l'entreprise EURL VIEMARSI CONSEIL		Néant ☐ *												
		Exercice N												
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA												
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB												
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC												
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD												
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE												
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF												
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG												
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH												
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		HI												
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ												
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	1939											
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	46500											
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	14287											
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)		HN	32212											
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO												
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY											
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG											
	(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP											
		– Crédit-bail immobilier	HQ											
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH												
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ												
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK												
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX												
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC												
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD											
	(9) Dont transferts de charges	A1												
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2												
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3												
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4												
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9										
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges exceptionnelles</th> <th>Produits exceptionnels</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> </tbody> </table>		Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels							
Exercice N														
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels													
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges antérieures</th> <th>Produits antérieurs</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> </tbody> </table>		Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs								
Exercice N														
Charges antérieures	Produits antérieurs													

VIEMARSI CONSEIL

Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 1 000 €uros
Siège social **Parc d'Activités Technologiques de La Pardieu**
3 rue Patrick Depailler 63000 CLERONT FERRAND
830 677 969 RCS CLERMONT FERRAND

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT **PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE DU 13 MARS 2019**

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 32 212 euros, de la manière suivante :

- | | |
|--|----------|
| - Un résultat de | 32 212 € |
| - Affectation d'une somme de
au compte de "réserve légale", pour la porter à 10 % du capital social | 100 € |
| - Une somme de
à titre de dividende, soit par part un montant de 20 € | 3 000 € |
| - Une somme de
affectée, pour solde, au compte "autres réserves". | 29 112 € |

En conséquence, chaque part se verra attribuer un dividende de 30 euros. Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

L'associé unique déclare être informé que depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30 %, soit 12,80 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,20 % de prélèvements sociaux,

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement de 12,80 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,80 % sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40 % sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

La gérance
Victor-Emanuel BARRY

